

CONVOCAATION - Session 2026**EXAMEN DE FIN D'APPRENTISSAGE****HORTICULTEUR-TRICE CFC
ORIENTATION PLANTES VIVACES- ÉTÉ**

Chef-expert :

Monsieur Laurent OPPLIGER

Griottes 8, 2063 Saules

Portable 078 639 86 83

E-mail : Loppliger7@gmail.com**TÉLÉPHONES PORTABLES**

Afin de pallier aux nombreux problèmes rencontrés suite à l'utilisation de téléphones portables (natels) ou tout autre moyen de communication à ondes courtes, nous vous informons que ces types d'appareils sont strictement interdits durant le déroulement des examens.

CULTURE GÉNÉRALE

L'examen de culture générale aura lieu le **vendredi 29 mai 2026**, selon la convocation qui sera adressée séparément aux candidat-e-s concerné-e-s.

Mercredi 10 juin 2026 dès 10h00 Salle A208 CPNE-TN Aurore 3 2053 Cernier	CONNAISSANCES PROFESSIONNELLES ÉCRITES Selon planning annexé	
	Surveillant : <ul style="list-style-type: none">Oppliger Laurent	Candidat-e-s : <ul style="list-style-type: none">FR.25.2506 • VS.24.2502FR.24.2388 • VS.22.2408GE.24.2366 • VS.23.2642

Jeudi 11 juin 2026 dès 10h30 Salles A202 & A208 CPNE-TN Aurore 3 2053 Cernier	CONNAISSANCES PROFESSIONNELLES ÉCRITES Selon planning annexé	
	Surveillant : <ul style="list-style-type: none"> • Oppliger Laurent Expert-e-s : <ul style="list-style-type: none"> • Choffat Alexis • Dupuis Spycher Noémi • Gay Völlmy Sophie • Sutter Anina 	Candidat-e-s : <ul style="list-style-type: none"> • FR.25.2506 • FR.24.2388 • GE.24.2366 <ul style="list-style-type: none"> • VS.24.2502 • VS.22.2408 • VS.23.2642
Pour les expert-e-s uniquement : Mise en place des circuits et corrections des examens écrits		Selon planning annexé

Jeudi 18 juin 2026 dès 7h30 Présence sur place au minimum 15 minutes avant le 1er poste Roussillon Fleurs Chemin des Ceps 70 1217 Meyrin	TRAVAIL PRATIQUE 2^{ème} PARTIE Selon planning annexé	
	Expert-e-s : <ul style="list-style-type: none"> • Baguet Oppliger Elisabeth • Choffat Alexis • Folly Antoine • Gay Völlmy Sophie • Jaggi Rémy • Sutter Anina • Wertz Lucie 	Candidat-e-s : <ul style="list-style-type: none"> • FR.24.2388 • GE.24.2366 • VS.24.2502 • VS.22.2408 • VS.23.2642

Équipement à prendre :

- Vos habits de travail & équipement de protection individuel (EPI)
- Crayon, repiquoir, couteau, sécateur

Le matériel doit être propre et en bon état.

Information importante :

Pour l'entier du travail pratique, les candidat-e-s peuvent utiliser leur dossier de formation et les standards de travail de JardinSuisse.

COMMUNICATION DES RÉSULTATS

Le-la candidat-e sera informé-e de la réussite ou éventuellement de l'échec de son examen au cours d'une réunion organisée par la commission chargée de la préparation et de la surveillance des procédures de qualification.

La date et le lieu de cette séance seront communiqués aux candidat-e-s à l'issue des examens.

Toutefois, nous signalons que cette communication sera faite sous toute réserve, la décision ne pouvant être définitive que lorsque le service des formations postobligatoires et de l'orientation aura procédé aux différents contrôles.

La décision d'échec sera notifiée aux candidat-e-s neuchâtelois-es par lettre recommandée.

La liste des candidat-e-s neuchâtelois-es ayant réussi leur examen peut être consultée en tout temps sur le site : www.ne.ch/examens.

Les autres candidat-e-s doivent se renseigner auprès du service de la formation professionnelle de leur canton.

CÉRÉMONIE DE REMISE DE TITRES

Nous vous remercions de vous référer au guide pour les procédures de qualification qui se trouve en annexe.

Office des apprentissages
Pôle Santé – Arts – Nature

Annexes :

- planning PQ théoriques et PQ pratiques (été)
- liste des candidat-e-s
- guide pour les procédures de qualifications dans le canton de Neuchâtel

Distribution

- aux candidat-e-s
- aux expert-e-s et aux membres de la CEFA
- au CPNE-TN
- au SFP VS/GE/FR